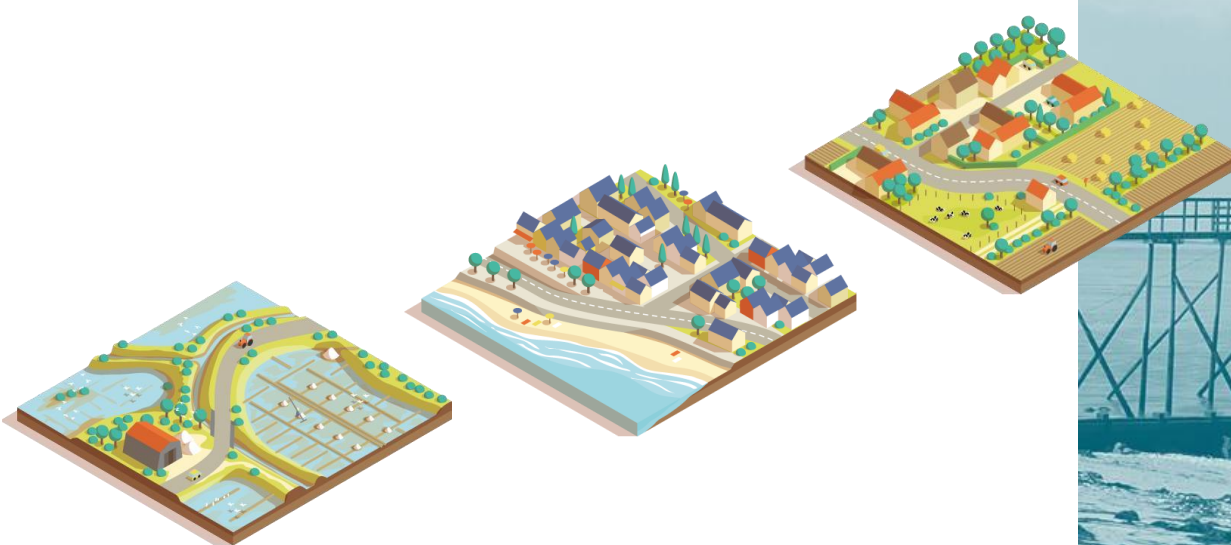


PLAN LOCAL D'URBANISME

LES MOUTIERS-EN-RETZ

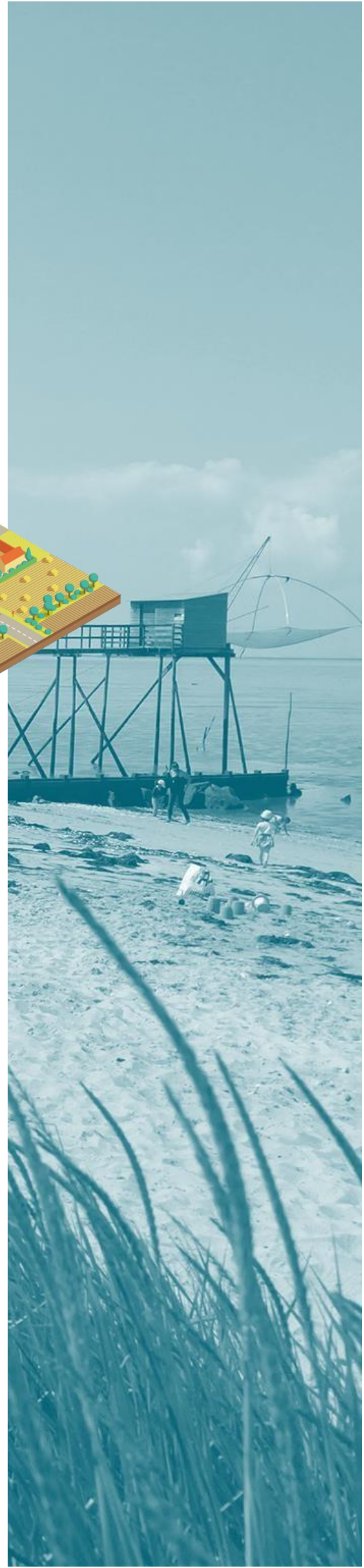


4.2.1 Dossier des annexes sanitaires

Arrêt : 26/05/2025

Enquête publique du

Approbation :



Etude des annexes sanitaires réalisée par DM.EAU SARL
Ferme de la Chauvelière
35150 JANZE
Tel 02.99.47.65.63



SOMMAIRE

<u>1</u>	<u>Données générales</u>	4
1.1	<u>Présentation</u>	4
1.2	<u>Localisation</u>	4
<u>2</u>	<u>Prévisions du Plan Local d'Urbanisme</u>	6
<u>3</u>	<u>Étude de zonage</u>	7
<u>4</u>	<u>Assainissement collectif</u>	8
4.1	<u>Système d'assainissement de Moutiers-en-Retz, station Le Salineau</u>	8
4.1.1	<u>Situation administrative</u>	8
4.1.2	<u>Réseau de collecte et station d'épuration</u>	9
4.2	<u>Assainissement autonome</u>	12
4.3	<u>Évolution à l'échelle du PLU</u>	14
4.3.1	<u>Station d'épuration</u>	14
4.3.2	<u>Orientations de raccordement - Zones à urbaniser</u>	14
<u>5</u>	<u>Eaux pluviales</u>	15
5.1	<u>État des lieux de la gestion des eaux pluviales</u>	15
5.2	<u>Évolution à l'échelle du PLU</u>	16
<u>6</u>	<u>Eau potable</u>	17
6.1	<u>Données générales</u>	17
6.1.1	<u>Atlantic 'eau : Collecte et distribution</u>	18
6.1.2	<u>Sur la Région du Val Saint-Martin</u>	19
6.2	<u>Service incendie</u>	20
6.3	<u>Evolution à l'échelle du PLU</u>	20
<u>7</u>	<u>Gestion des déchets</u>	21

1 Données générales

Présentation

Les Moutiers-en-Retz est une commune située au Sud-Ouest du département de la Loire-Atlantique (44), d'une superficie de 957 hectares.

Les communes limitrophes sont Villeneuve-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, Pornic et Bouin.

Localisation

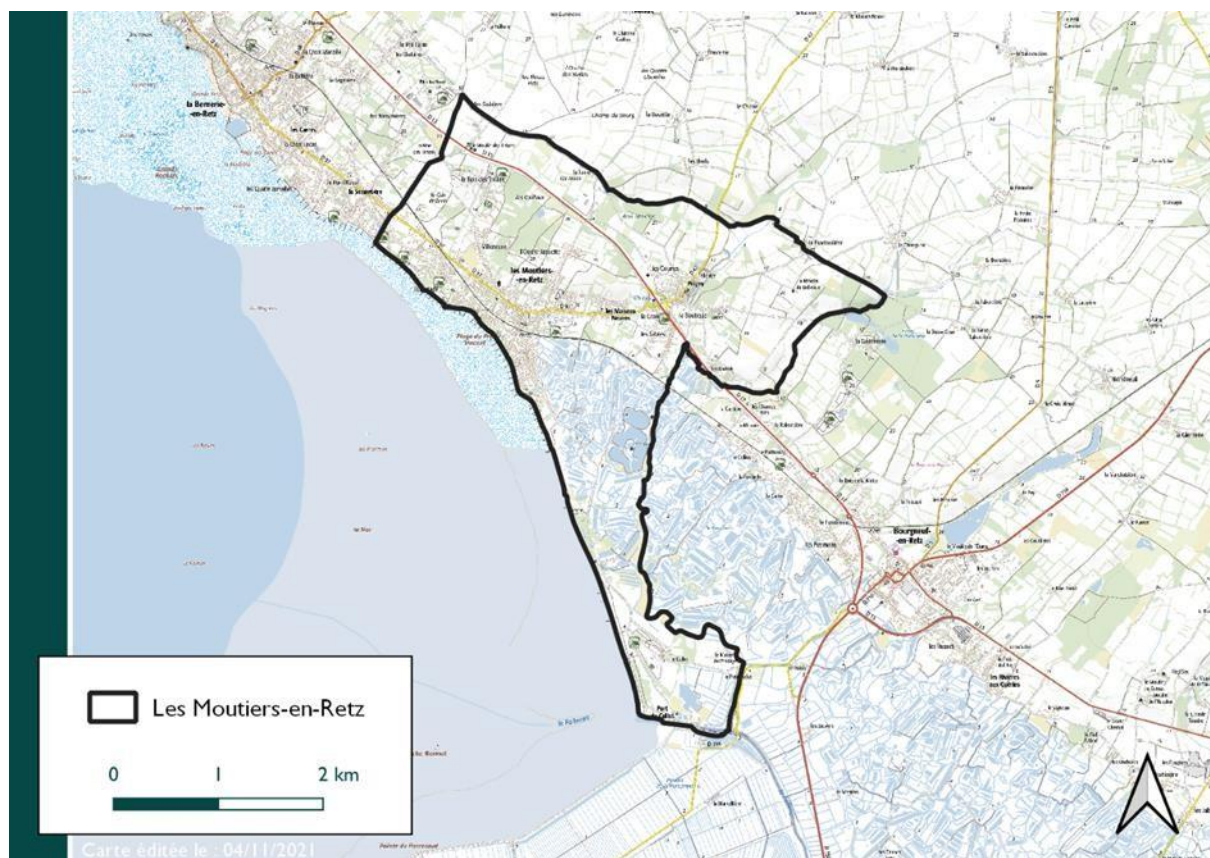


Figure 1: Carte de localisation de Les Moutiers-en-Retz-en-Retz - DMEAU 2021

D'un point de vue administratif, la Commune appartient à Pornic Agglo Pays de Retz, établissement public de coopération intercommunale composé de 15 Communes et de 68 000 habitants.

Les Moutiers-en-Retz est rattaché au canton de Pornic et à l'arrondissement de Saint-Nazaire.

Mode de gestion des eaux usées, eaux pluviales, eau potable et déchets sur la commune de Les Moutiers-en-Retz

	Compétence	Mode d'entretien
<u>Assainissement collectif</u>	Pornic-Agglo-Pays-de-Retz	SAUR
<u>Assainissement non Collectif</u>	Pornic-Agglo-Pays-de-Retz	Régie
<u>Eaux pluviales</u>	Pornic-Agglo-Pays-de-Retz	Régie
<u>Eau potable</u>	Atlantic'eau	VEOLIA
<u>Déchets</u>	Pornic-Agglo-Pays-de-Retz	Régie

Prévisions du Plan Local d'Urbanisme

Les prévisions déclinées par le Plan Local d'Urbanisme ont défini les futurs secteurs d'habitats sur le territoire communal de Les Moutiers-en-Retz.

Centralité Progr Densification		TOTAL	Détails	
	Densification (théorique)	50	Analyse des gisements fonciers "théorique" au sein des enveloppes urbaines : Le Bourg, Prigny, Les Sables	50
	Zones de développement de l'habitat	75	Site de l'Olivier OAP2	18
			Site de Taillemotte OAP1	57
	Zones de développement de l'hébergement	15	Site Jean Varnier OAP 3	15
	TOTAL	140		140

Figure 2: Echancier des opérations et répartition des programmes (PLU)

A horizon 10 ans, il est prévu la construction de 90 logements minimum dans les OAP répartis dans des **opérations d'extension pour les zones classées à urbaniser au PLU**.

Les OAP 4 et 5 sont programmés pour accueillir de la densification de 50 logements.



Figure 3 : Carte des OAP (Mai 2025)

Étude de zonage

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée, en janvier 2024, par SCE sur le territoire de Moutiers-en-Retz.

Cette étude permet tout d'abord l'identification des zones d'habitations en assainissement collectif et autonome. Ensuite, l'efficacité de l'assainissement autonome a été évaluée. Enfin, différentes solutions sont proposées pour traiter les eaux usées des hameaux.

Une carte délimite les zones d'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire communal. Après Enquête publique, conjointe au PLU, l'étude de zonage sera approuvée.

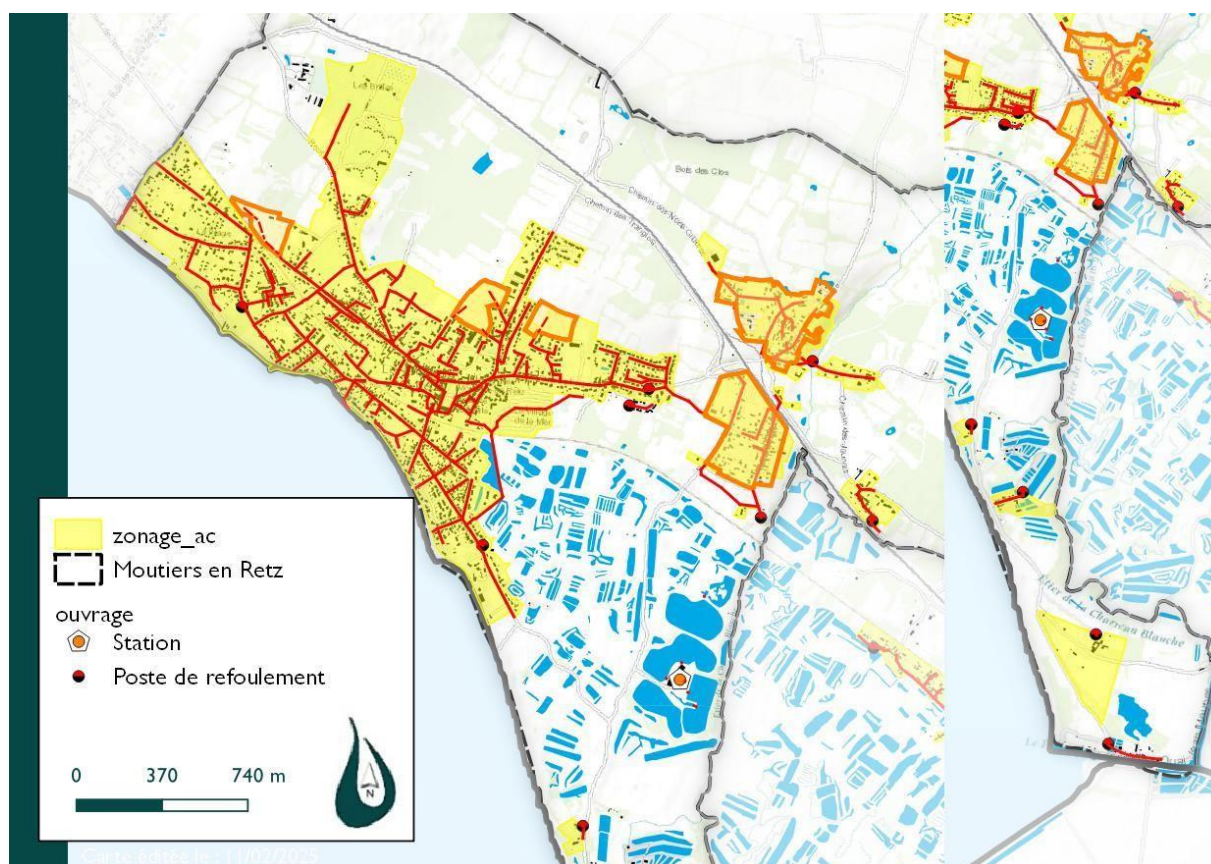


Figure 4: Carte des périmètres de zonage d'assainissement collectif actuel

Une mise à jour est programmée en parallèle du PLU.

Assainissement collectif

Il existe un système d'épuration sur la commune de Moutiers.



Figure 5 : Localisation de la station d'épuration du territoire

Système d'assainissement de Moutiers-en-Retz, station Le Salineau

Situation administrative

Les données indiquées ci-dessous sont issues des rapports annuels réalisés par la SAUR.

Une étude diagnostique des réseaux et un schéma directeur des eaux usées a été réalisée en 2015-2016. Le programme des travaux arrive en fin de programme.

Communes	Dernier schéma directeur d'assainissement	Date du zonage Eaux Usées (EU)	Schéma directeur des eaux pluviales	Arrêté Autorisation de rejet
Moutiers-en-Retz	2015 - 2016	2007 Actualisation en cours	En cours en attente du PLU pour enquête publique conjointe	29 mars 2019

Tableau 1 : Rappel des études réalisées

SAUR assure, pour Pornic-Agglomération-Pays-de-Retz, par contrat de prestation de service l'entretien et l'autosurveillance de l'assainissement : l'entretien du réseau et des postes de refoulement. Elle en assure, le curage et les contrôles de branchements (conformité à la vente).

Réseau de collecte et station d'épuration

Généralités

La station d'épuration, de 23 670 Eq-hab, est de type « Boues activées », elle traite uniquement des eaux domestiques ou assimilées des communes de Villeneuve-en-Retz (Bourgneuf-en-Retz et Saint-Cyr-en-Retz), Bernerie-en-Retz, Moutiers-en-Retz. Il n'existe pas d'industriel assujetti à l'assainissement collectif sur les communes raccordées.

Les réseaux

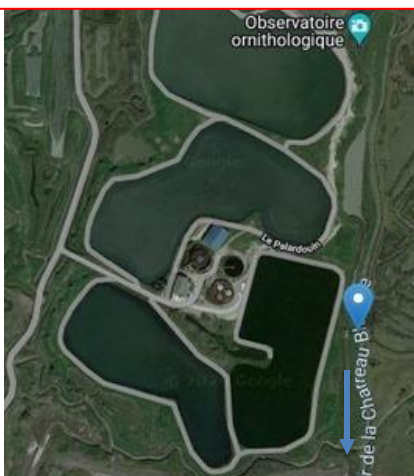
Le réseau de collecte des eaux usées a une longueur d'environ 54,2 km dont, sur le territoire de Le Moutiers-en-Retz : 23 km de réseau gravitaires et 7,5 km de réseau en refoulement. Le réseau est de type séparatif et il y a 12 postes de refoulement sur le réseau sur la commune. Le nombre d'abonnés à Les Moutiers-en-Retz était de 1 795 raccordés à la station des Salineaux en 2022. Il représente 25,6% des abonnés raccordés à la station d'épuration. Il existe des déversements qui ont valu une non-conformité en 2023. Pour 2023, la programmation des travaux sur le réseau dans le programme pluriannuel d'investissement établi par le schéma directeur en 2016, a permis de juger le réseau de collecte en cours de mise en conformité. La demande porte sur la transmission d'une restitution actualisée, selon une périodicité semestrielle de l'état d'avancement des travaux (2024-2025) par bassin versant de collecte.

Station d'épuration localisée sur la commune de Moutiers-en-Retz

Les eaux usées sont collectées et raccordées à la station d'épuration communale située au Sud-Ouest du bourg, sur le territoire communal de Moutiers-en-Retz. Mise en service en 1998, cette station de type « Boues activées » dispose d'une capacité de traitement de **23670 équivalents habitants** (Q réf 4 908 m³ / j en 2022).

Station d'épuration de type « Boues activées » de 23 670 Eq-hab

- Mise en service en 2017 après travaux.
- Rejet dans l'Etier de la Charreau Blanche



L'équivalent habitant (Eq-hab.) est une unité de charge rejetée par 1 habitant moyen (valeur retenue à l'échelle européenne) :

Le dimensionnement d'une station repose avant tout sur la charge hydraulique et sur la charge en matière organique. La matière organique est mesurée à l'aide d'une analyse indirecte : la Demande Biologique en oxygène sur 5 jours (DBO5).

La charge maximale admissible sur la station est de :

	<u>Charge Organique</u>	<u>Charge Hydraulique</u>
<u>23 670 Eq-hab</u>	1 420 kg de DBO5/j	3 520 m ³ /j

Le rejet de l'eau traitée se fait dans l'Etier de la Charreau Blanche en amont de la Baie de Bourgneuf.

Fonctionnement de la station

Ces données sont issues du Rad 2023 de la SAUR.

La Charge organique :

D'après les données du RAD, la station a reçu en 2023 :

	2022*	2023
STEP LES SALINEAUX Cne LES MOUTIERS EN RETZ	42,45%	38,13%

Tableau 2 : Extrait du RAD 2023

Attention : Il existe une variation saisonnière sur cette station d'épuration (source zonage d'assainissement EU). Les charges actuelles retenues à la période estivale serait alors de 58,59%. En 2023 un pic a été observé à 84% lors du bilan du 7 août 2023.

La Charge hydraulique. Des surcharges hydrauliques ont été constatées. Le réseau est sensible aux eaux parasites.

Un diagnostic a été réalisé en 2015-2016. Suite à ce diagnostic, dans un schéma directeur, le programme des travaux est en cours de finalisation.

Les investissements dans la réhabilitation des réseaux ont été initiés par Pornic-Agglo-Pays-de-Retz, conduisant à réduire considérablement les déverses au point A2.

En entrée de station la charge hydraulique moyenne (RAD 2023) était de :

	2022*	2023
STEP LES SALINEAUX Cne LES MOUTIERS EN RETZ	39,60%	54,33%

Tableau 3 : Extrait du RAD 2023



Fonctionnement :

Les résultats des mesures réalisées sur les paramètres physico-chimiques sont conformes à l'arrêté.

Libellé de l'installation	2022	2023
STEP LES SALINEAUX Cne LES MOUTIERS EN RETZ	27	24

Libellé de l'installation	2022	2023	Evaluation de la conformité par l'exploitant
STEP LES SALINEAUX Cne LES MOUTIERS EN RETZ	100%	95,8%	Conforme

Tableau 4 : Extrait du RAD 2023

La qualité des effluents mesurés répond aux concentrations attendues (Normes).

Concernant les travaux réalisés / à réaliser / programmer

- Réseaux : fiabilisation de plusieurs postes de refoulement
 - PR Sables aux Moutiers renforcement de réseau de transfert => étude en cours
 - PR Genêts Villeneuve : traitement H₂S + renforcement de réseau de transfert / bêche tampon => travaux en cours
 - PR Maison de Cure, Pouillère, Colins Villeneuve : renforcement de réseau de transfert / bêche tampon => étude en cours
 - PR sur La Bernerie : PR Crèvecœur / PR Carrés renforcement de réseau de transfert / bêche tampon => travaux réalisés sur 2024
 - Différents PR sus le système Moutiers : Métrologie pour diagnostic permanent => travaux réalisés sur 2024
 - Délestage PR Carrés ou PR Port Royal => hors SDA étude en cours
- Réhabilitation de réseaux
 - Réalisé en 2024 : 120 anomalies eaux Claires Parasites sur les BV de Port Royal et Carrés à La Bernerie
 - Programmés en 2025 : Rue de la Grande Aire à Villeneuve en Retz (Bourgneuf)
 - Etude d'investigations de réseaux via tests à la fumée, calcul de débit nocturne, visite de réseau en temps de pluie / nappe haute / ressuyage : BV Bourgneuf en Retz ciblé en 2025

Le diagnostic a abouti à un schéma directeur des eaux usées. Les travaux programmés dans leur globalité sont principalement orientés pour supprimer des entrées d'eaux parasites.

L'analyse des charges organiques et hydrauliques, oriente vers la conclusion que la station pourra traiter les eaux usées des zones urbanisables.



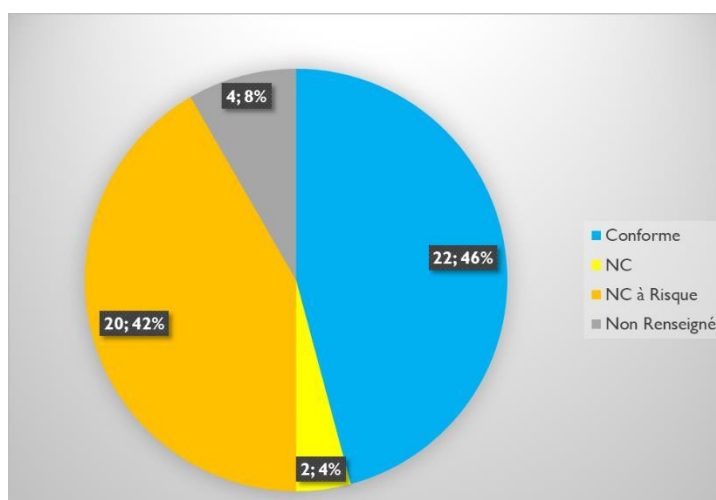
Assainissement autonome

La gestion de ce service est assurée par le SPANC de Pornic-Agglo-Pays-de-Retz

Le délégataire assure l'ensemble des contrôles : de bon fonctionnement tous les 8 ans maximum, la fréquence de contrôle qui sera appliquée à l'installation est précisée dans le rapport de visite. Pour les installations non-conformes, la fréquence de contrôle est ramenée à une durée plus courte de 4 ans (règlement, en date du 16 novembre 2017).

	Zones à enjeux sanitaires et environnementaux		
	Non	Enjeux sanitaires	Enjeux environnementaux
Défaut d'usure ou d'entretien	Recommandation pour l'amélioration		
Non conforme : installation incomplète	Travaux sous 1 an en cas de vente	Travaux sous 4 ans ou sous 1 an en cas de vente	Travaux sous 4 ans ou sous 1 an en cas de vente
Non conforme : risque sanitaire	Travaux sous 4 ans ou sous 1 an en cas de vente		
Absence d'installation	Mise en demeure : travaux dans les meilleurs délais		

Figure 6 : Graphique de présentation de la répartition de l'état des ANC

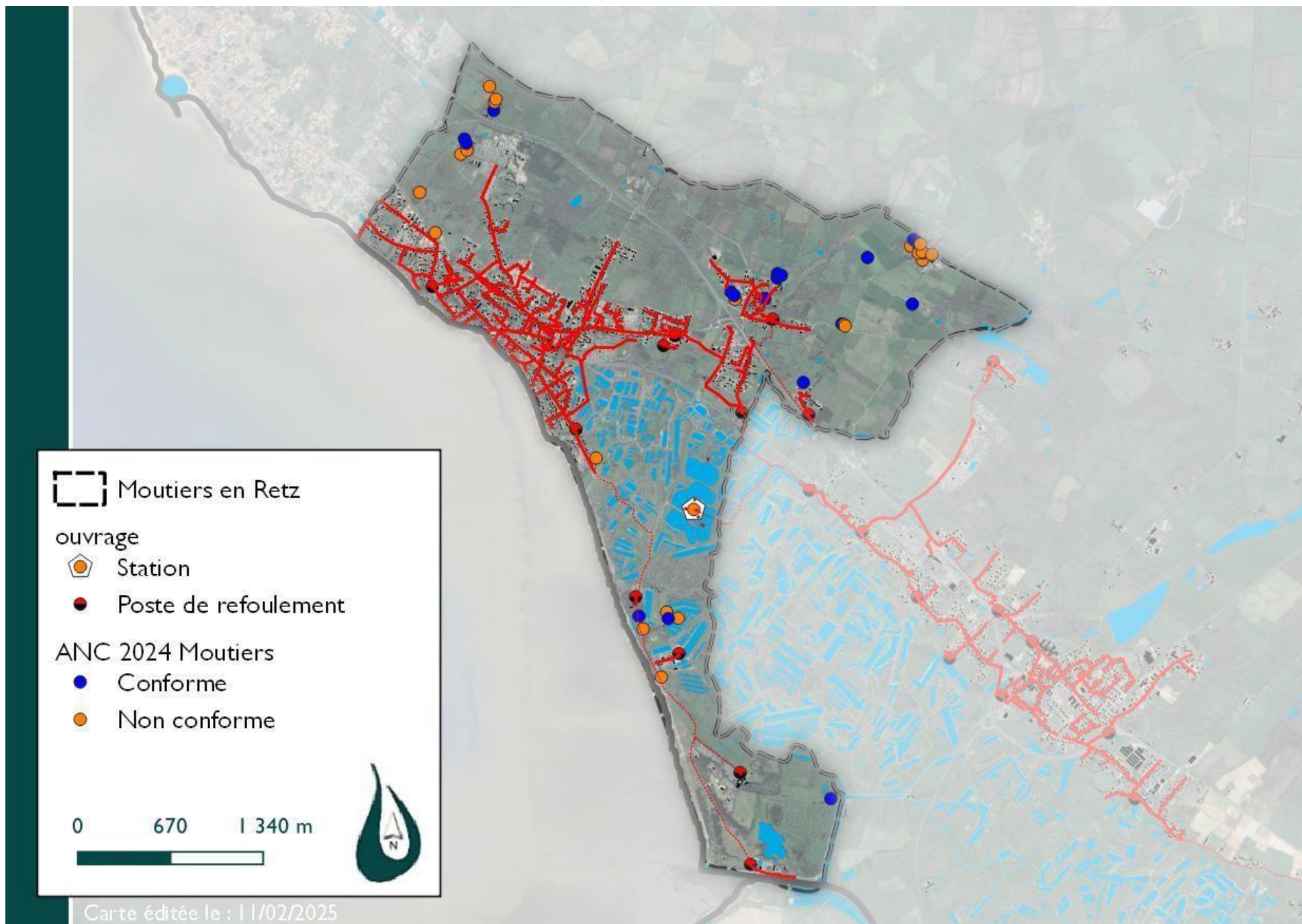


Sur 48 logements diagnostiqués, 20 sont "non conformes avec risque".

Ainsi, parmi les ANC inconnues, il reste 4 ANC à visiter.

Des pénalités financières sont appliquées pour en cas d'absence ou mauvais état de fonctionnement, de déplacement infructueux, d'obstacle à l'accomplissement des contrôles, violation des prescriptions prévues par la réglementation.

Le parc est en renouvellement régulier via les créations, mais surtout les réhabilitations des installations autonomes.



Évolution à l'échelle du PLU

Station d'épuration

Les eaux usées de la commune de Les Moutiers-en-Retz, sont traitées par la station d'épuration :

- Intercommunale de type "Boues activées " sur la commune de Les Moutiers-en-Retz. Cette dernière est dimensionnée pour traiter une charge nominale équivalente à 23 670 équivalents habitants. La charge "actuelle" arrivant à la station d'épuration est équivalente à 19 867 Eq-hab en période estivale (83,8 %).

A horizon 10 ans, il est prévu le raccordement maximum de 140 logements supplémentaires sur Les Moutiers-en-Retz.

Pour estimer l'apport futur des charges sur la station d'épuration, on retient :

Zones d'habitat :

- Un ratio de 3 habitants par logement,
- Une charge de 48 g de DBO5/j par habitant,
- 1 Eq-hab (valeur européenne) = 60 g de DBO5/j
- Soit 2,4 Eq-hab par logement

Soit 336 Eq-hab supplémentaires sur la station de Moutiers-en-Retz :

- Pour 140 logements on aura 420 habitants et 336 équivalents habitants raccordés à la station d'épuration.

Ajouté à 940 Eq-hab pour Bernerie- en-Retz et 504 Eq-hab à Villeneuve-en-Retz, un apport supplémentaire de 1 780 Eq-hab est attendu au terme des PLU. (7,5 %)

Les stations recevront, au terme du PLU, un apport supplémentaire de 7,5 % sur la station des Moutiers-en-Retz.

Ajouter aux charges actuelles estimées à 83,8% (Moutiers-en-Retz), la station arrivera approximativement à 90 % de sa capacité de traitement organique, en situation de pointe estivale.

Devant la variation des débits, le programme de travaux déjà engagé pour réduire les eaux parasites doit être poursuivi.

Orientations de raccordement - Zones à urbaniser

Pour les futurs secteurs urbanisables, les orientations de raccordement sont proposées sur le plan EU.

L'ensemble des zones urbanisables sont localisées dans les secteurs agglomérés. Ces zones seront raccordées sur les réseaux existants.



Eaux pluviales

État des lieux de la gestion des eaux pluviales

L'agglomération de Les Moutiers-en-Retz se situe en front de mer. Plusieurs exutoires aboutissent en mer.

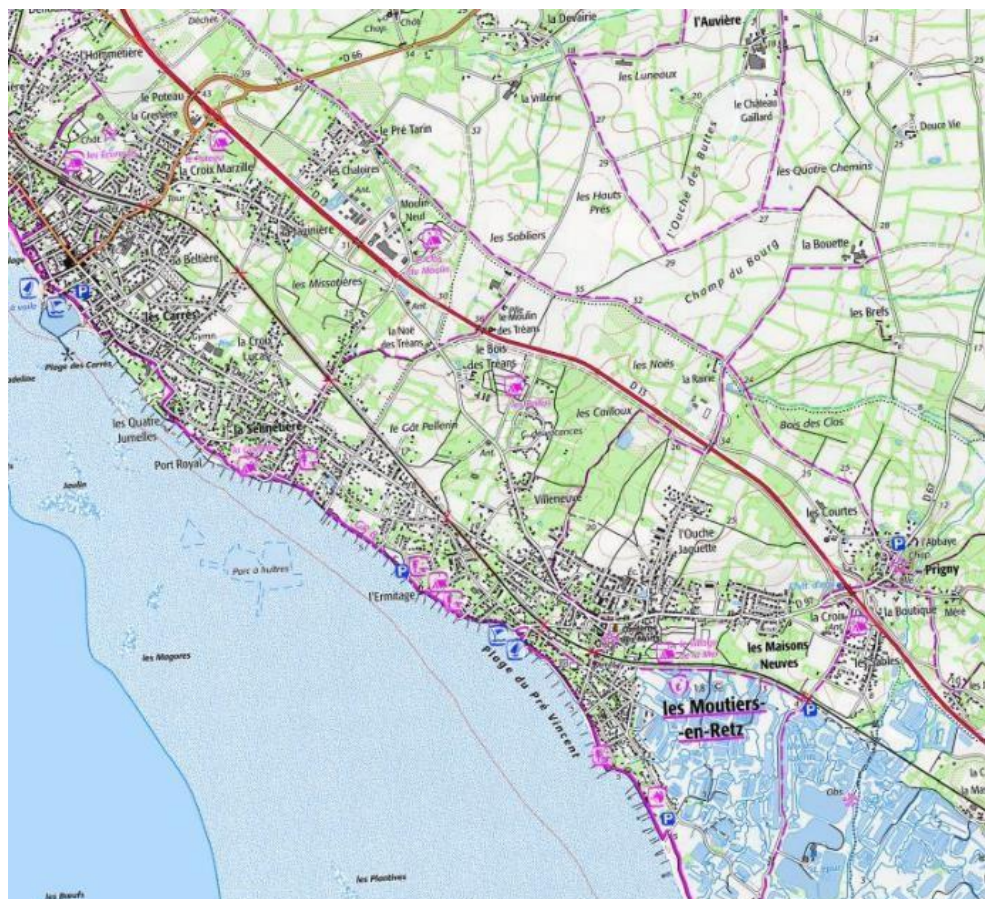


Figure 7 : Extrait de la carte IGN du secteur aggloméré de Les Moutiers-en-Retz

La zone agglomérée de Les Moutiers-en-Retz se situe sur les masses d'eau de la baie de Bourgneuf et de l'Étier de Nillac.

Les eaux pluviales de la zone agglomérée rejoignent le ruisseau côtier du Pontereau en différents exutoires et directement l'océan. Les eaux pluviales du secteur Est de la zone agglomérée et les villages de Prigny et des sables, rejoignent le ruisseau de la Prée orientée Nord/Sud, en aval du goulet d'étranglement rocheux de Prigny. Ce ruisseau se poursuit sous la forme d'un étier (Étier de la Charreau Blanche) jusqu'au Collet.

La compétence gestion des eaux pluviales est portée par Pornic-Agglomération-Pays-de-Retz.

Un schéma directeur est en cours de finalisation (diagnostic en 2020 et zonage Ep en cours) à l'échelle de l'EPCI.

Sur Les Moutiers-en-Retz, l'inventaire du linéaire de réseau était de 27,7 m linéaire de canalisations et 4,9 m linéaire de Fossés/ aval ZU¹.

A Les Moutiers-en-Retz, au fil des différentes opérations d'urbanisation, 10 ouvrages de gestion des pluviales à ciel ouvert sous maîtrise d'ouvrage publique (dont 1 bassin privé) ont été réalisés, d'une capacité cumulée de stockage de 20 581 m³.

Les dysfonctionnements hydrauliques identifiés (débordement hydraulique de cours d'eau et de réseau, mise en charge des réseaux, passage en terrain privé sans convention,) et les défauts observés ont fait l'objet de propositions dans le schéma directeur.

Évolution à l'échelle du PLU

Une gestion des eaux pluviales avec régulation est nécessaire pour tous les projets de surfaces supérieures à 1 hectare dans le cadre de la loi sur l'eau. Un dossier comprenant notamment une étude d'incidences doit être déposé auprès de la police des eaux.

Les futurs projets d'aménagement devront respecter le zonage de gestion des eaux pluviales présentés et annexé au PLU.

¹ Données diagnostic mai 2020 du schéma directeur des eaux pluviales



Eau potable

Données générales

La commune de Les Moutiers-en-Retz adhère à Atlantic'eau qui assure la compétence « transport et la distribution » depuis 1^{er} avril 2001 et la compétence « Production » depuis le 1^{er} janvier 2020 sur le territoire du Pays de Retz.

L'exercice de ces compétences est effectué par Délégation de Service Public (DSP) au bénéfice de VEOLIA, par un contrat de 8 ans à compter du 31 décembre 2032.

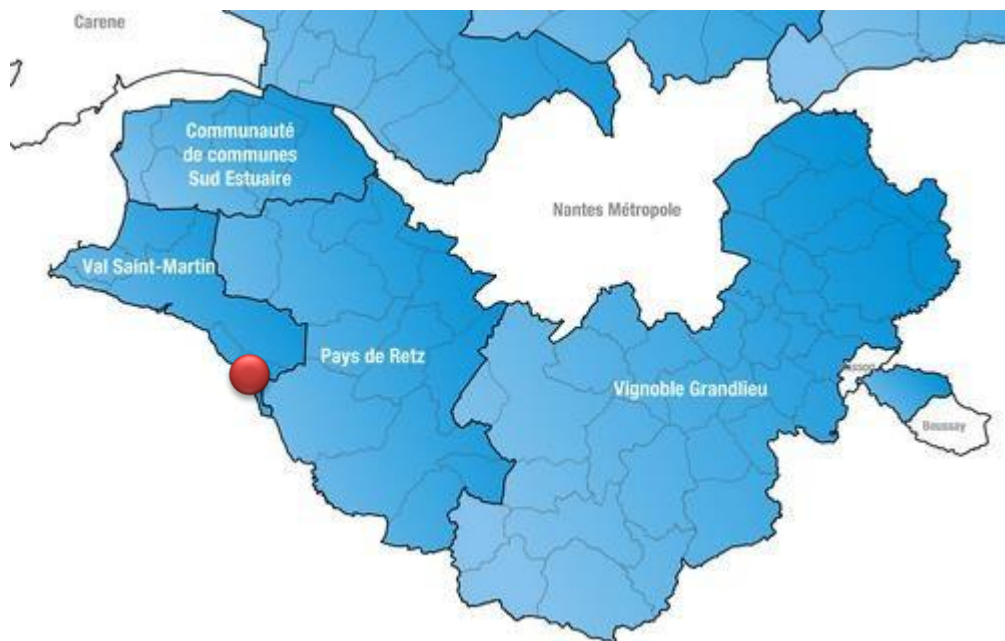


Figure 7 : Extrait du Sud du territoire de compétence de Atlantic'eau

L'eau distribuée provient essentiellement de l'étang des Gâtineaux (arrêté de protection - Mars 2008) constituant une réserve d'eau potable d'environ 2,2 millions de m³.

L'eau distribuée provient principalement de l'usine des Gâtineaux à Saint-Michel-Chef-Chef.

L'eau captée au niveau de l'usine des Gâtineaux, provient de l'étang du même nom. La capacité de traitement de 60 000 m³/j. En 2022, l'usine a produit 21,6 Mm³. La production couvre 85,2 % des besoins du territoire (achat au collectivités voisines en complément), et 55,8 % de cette production provient de l'usine de Basse Goulaine.

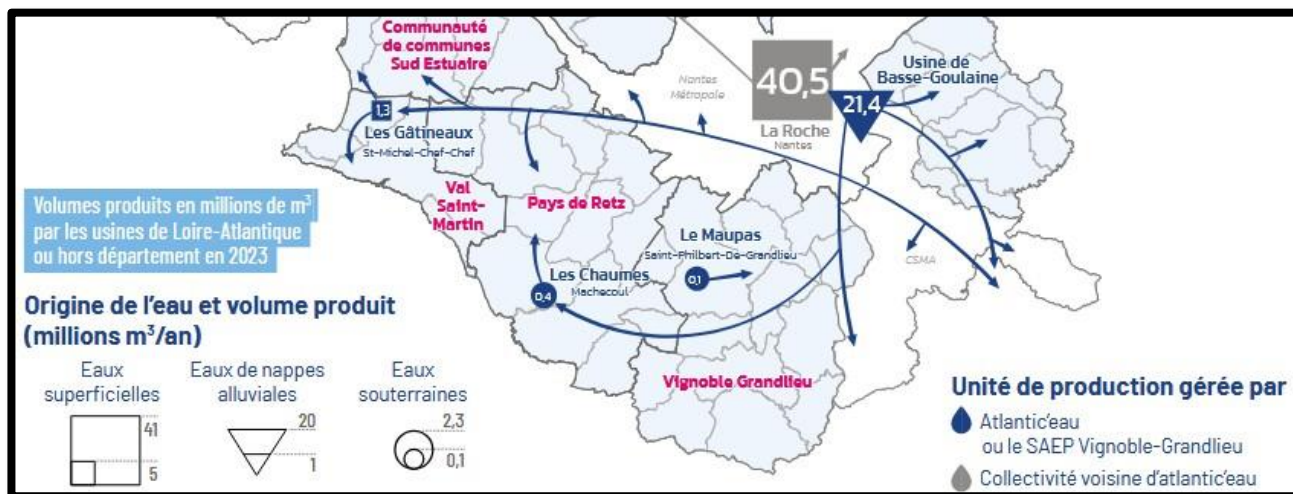


Figure 8 : Présentation des transferts de volume sur le Sud du territoire (Rapport d'activité 2023)

Atlantic 'eau : Collecte et distribution

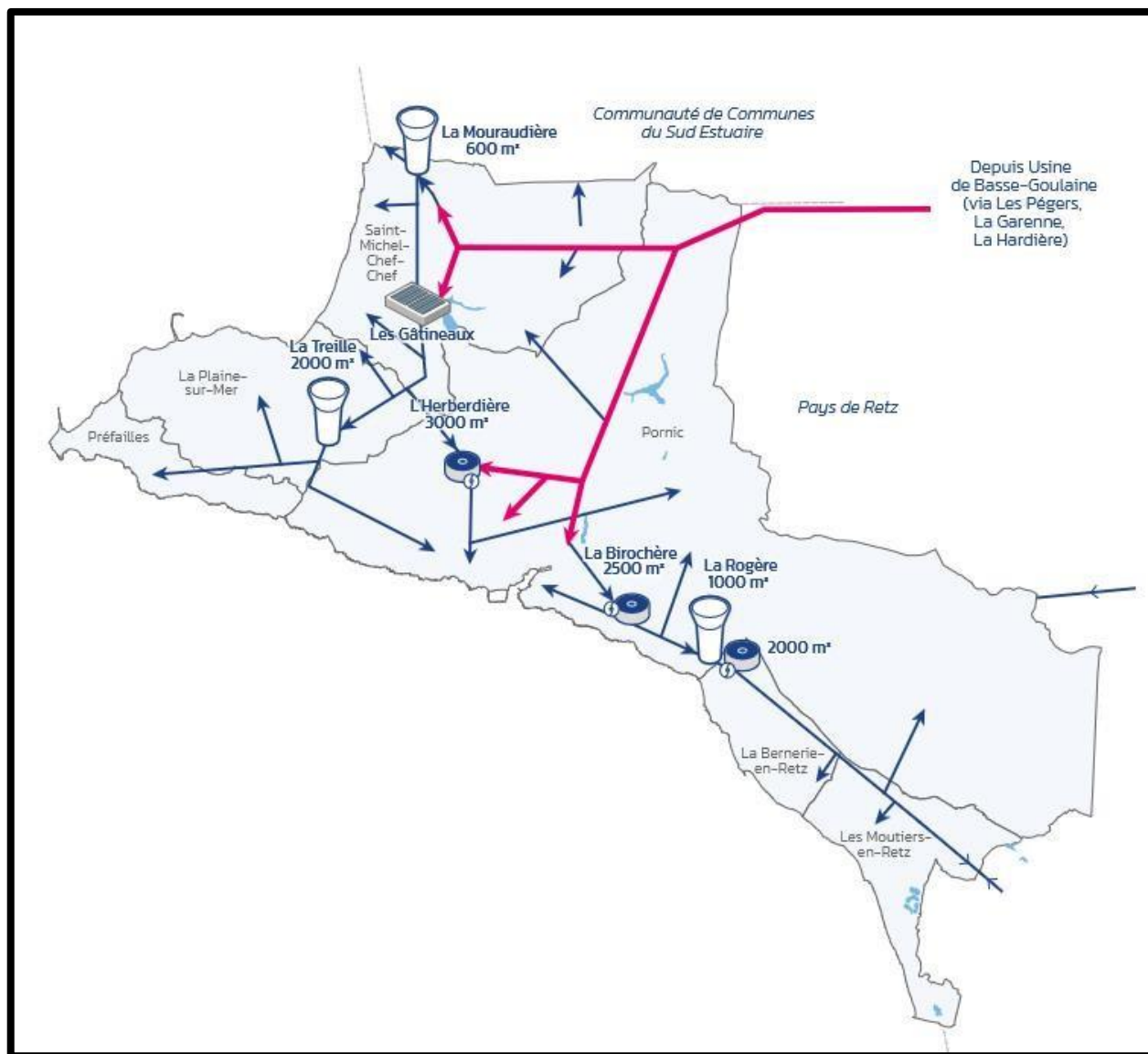
Au 1^{er} janvier 2023, Atlantic'eau dessert 148 communes et 253 967 abonnés.

La consommation moyenne par abonné était de 86 m³/an en 2021. 79,2 % de la consommation est la part domestique.

Le territoire de Les Moutiers-en-Retz comptait 1 727 abonnés (5,7 % de la Région du Val Saint-Martin et 0,68 % du territoire d'Atlantic'eau).

Sur la Région du Val Saint-Martin, les volumes à destination des consommateurs sont de 3,525 millions de m³ sur les 27,6 millions de m³ facturé sur Atlantic'eau (12,77%).

Sur la Région du Val Saint-Martin



En 2023, il y avait 30 365 abonnés, 589 km de réseau hors feeder et 34 838 habitants desservis.

Service incendie

La défense incendie est assurée par des poteaux incendies répartis sur l'ensemble du territoire communal. Pornic Agglo Pays de Retz a la compétence défense incendie sur la commune.

Les rapports des anomalies concernant les poteaux incendies indique que sur 42 poteaux incendies (données issue du SIG) , 19 présentent des anomalies : 3 poteaux sont non conformes, 3 poteaux sont indisponibles et 13 ont des anomalies mineures (document en annexe).

En effet, afin d'être conforme, les poteaux incendies doivent assurer un débit de 60 m³/h avec une pression de 1 bar pendant deux heures.

Un contrôle est prévu en 2025 inventaire et débit pression.

L'évolution du parc de bouche ou poteau d'incendie est essentiellement liée à la création de nouveaux risques ou une évolution de ceux-ci.

La répartition des poteaux d'incendie devra être examinée sur l'agglomération. Afin de couvrir l'ensemble des zones urbanisées, le choix entre le déplacement de poteaux existants, la pose de nouveaux poteaux ou l'aménagement d'installations de techniques différentes devront être étudiés pour chaque projet avec les services du SDIS et de Pornic Agglo Pays de Retz qui a la compétence.

Evolution à l'échelle du PLU

Le tracé du futur réseau d'eau potable et les besoins de travaux sont étudiés en concertation avec Atlantic 'eau pour le PLU. Les propositions de tracés sont présentées sur le Plan en annexe.

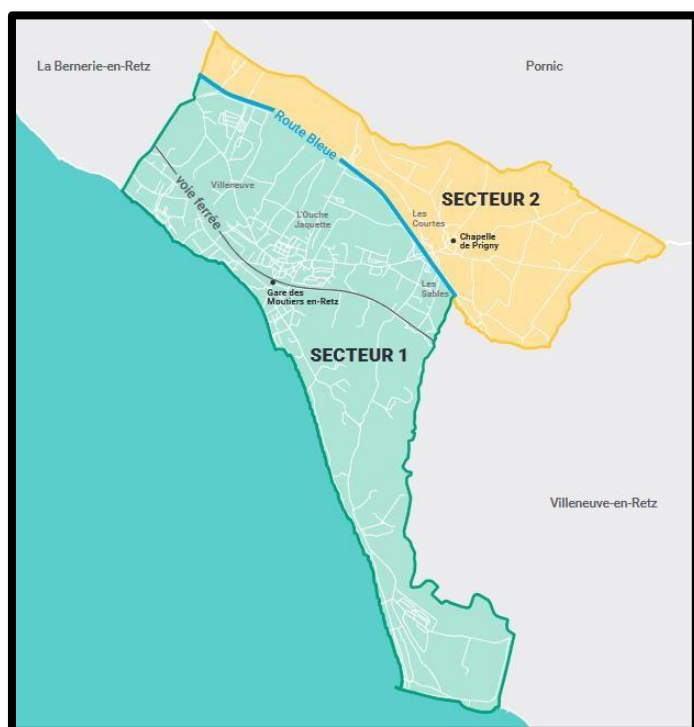
La pression des 140 nouveaux branchements nécessitera environ 12 500 m³ supplémentaires (90 m³/an) par an soit 0,6% du volume destiné au Pays-de-Retz.

Dans tous les cas, les différents projets devront solliciter une "demande" auprès Atlantic 'eau en amont de chaque projet.

Gestion des déchets

La commune de Les Moutiers-en-Retz adhère à la Pornic Agglo Pays de Retz.

La compétence « élimination et valorisation des déchets de ménages et déchets assimilés » est portée par l'EPCI. Ce service est assuré sur l'ensemble des 15 communes de la collectivité depuis le 1^{er} janvier 2017, 64 757 habitants (en 2021).



Figures 9 : Territoire de Pornic Agglo et localisation des deux secteurs de Les Moutiers-en-Retz - Source : Pornic Agglo

Les jours de ramassage des ordures ménagères et des déchets recyclables sont distincts selon les deux secteurs de la Commune définis ci-contre.

Le secteur 1 comprend l'ensemble du centre-ville et le littoral, tandis que le secteur 2 comprend les quartiers rétro-littoraux (Les Courtes notamment).

- **Les ordures ménagères**

La collecte est réalisée en « Porte à Porte » dans des bacs individuels dans les zones agglomérées, et par conteneur collectif pour les hameaux de moins de 10 habitations. Une sensibilité particulière est apportée sur les conteneurs pour inciter les usagers à la pratique du tri.

Le ramassage des ordures ménagères a lieu une fois par semaine dans les bourgs et les écarts, sauf à la ville haute de Pornic où la fréquence de collecte est de deux fois / semaine (collecte de sac) ainsi que l'été dans les secteurs littoraux.

Le ramassage des OM en « Porte à Porte » a lieu tous les mardis dans le secteur 1, les mardis en semaine paire dans le secteur 2.

La collecte des Ordures Ménagères est assurée par un prestataire privé jusqu'au centre de traitement de l'Eco Centre situé sur la commune de Chaumes-en-Retz.

- Une installation de valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage ;
- Une installation de stockage de déchets non dangereux (stockage des refus de tri compostage).

- **Les déchets recyclables**

Les déchets emballages sont triés et placés dans des bacs ou des sacs jaunes par les particuliers. Il s'agit d'emballages plastiques (bouteilles d'eau...), cartonnés (briques de lait...), métalliques (boîtes de conserve...), les papiers, journaux et magazines.

Le ramassage de ces sacs jaunes en « Porte à Porte » a lieu les mardis en semaine impaire dans le secteur 1, tous les mardis dans le secteur 2.

Par ailleurs, en juillet et en août, le ramassage de ces sacs jaunes s'effectue tous les mardis dans le secteur 1.

La collecte est assurée par un prestataire privé. Les emballages sont ensuite triés au centre de tri « Vendée Tri » à la Ferrière.

- Collecte en apport volontaire



○ Le verre

Les déchets de type verre doivent être déposés volontairement dans des colonnes d'apport volontaire à verre mis à disposition. Ces dispositions s'appliquent à l'ensemble du territoire communal (Zones urbaines et rurales).

Sur le territoire de Les Moutiers-en-Retz, 7 colonnes d'apport volontaire sont à disposition.

Une fois collecté, le papier, les emballages sont acheminé à la plateforme de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint-Père-en-Retz.

Le verre est ensuite stocké puis évacué vers les sites de VERRALIA, l'usine EVERGLASS (02VB) située à ROZET ST ALBIN (02) ou l'usine EVERGLASS (16VA) située à CHATEAUBERNARD (16).

▪ Les papiers, les emballages, le textile

Des bornes d'apport volontaire existent sur le territoire communal pour les papiers, (bornes bleues), les emballages (borne jaune), ces déchets sont les déchets recyclables prélevés en porte à porte, et les textiles dans des sacs, propres et secs.

Une fois collecté, le papier, les emballages sont acheminé à la plateforme de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à St-Père-en-Retz.

Le papier est ensuite transporté vers l'usine de recyclage Celluloses de la Loire situé à Allaire dans le Morbihan (56) pour y être transformé principalement en boîte d'œufs.

Les emballages sont évacués vers différentes filières de valorisation.

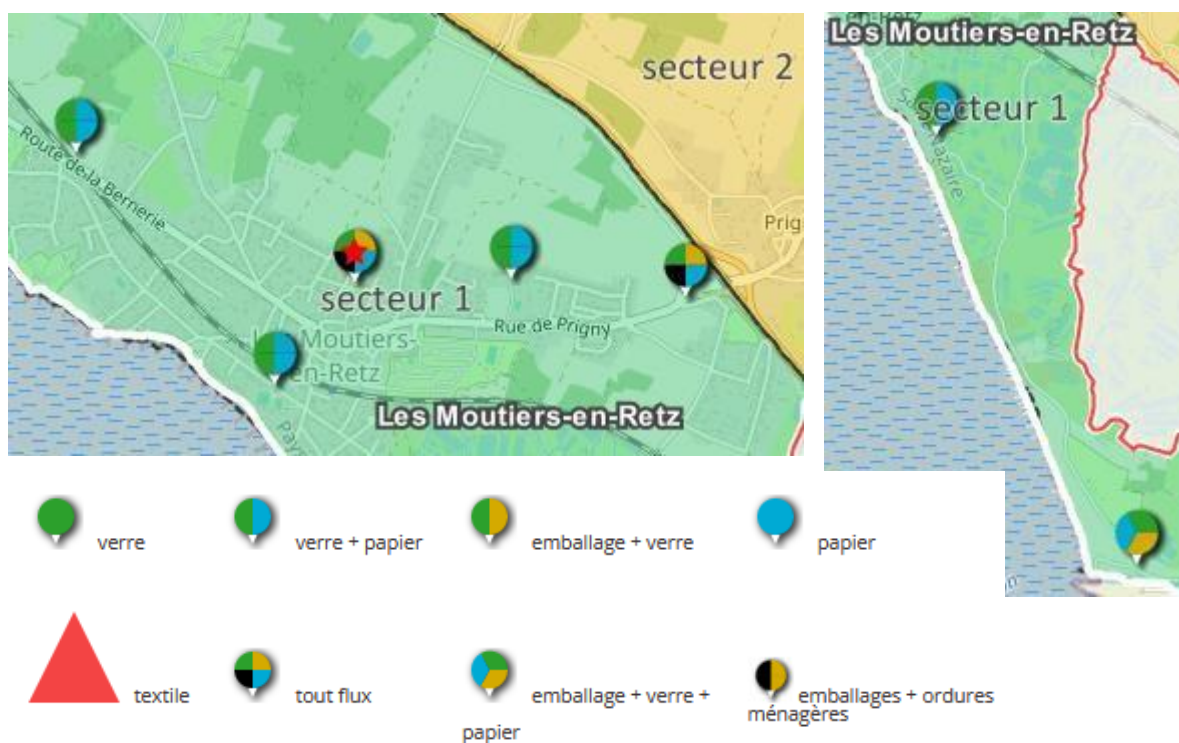


Figure 10 : Points d'apports volontaires sur le territoire - Pornic Agglo Pays de Retz

- Encombrants

Une collecte annuelle est réalisée en porte à porte sur inscription.

- Autres déchets - déchetterie

Il existe 6 déchetteries sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.

Les déchetteries les plus proches du territoire les Jaunins à Villeneuve-en-Retz et La Blavetière à Pornic.

Depuis le 2 octobre 2023, l'accès est limité aux usagers qui possèdent une carte pour ouvrir la barrière d'entrée.